



Communiqué de presse

Date 19.12.2025

Mise en garde publique : présence de salmonelles dans le produit « Tahina » de la marque Tamneere

Des salmonelles ont été détectées dans le produit Tahina de la marque Tamneere. Un risque pour la santé ne pouvant être exclu, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) recommande de ne pas consommer le produit concerné. L'importateur Huluu GmbH a immédiatement retiré le produit de la vente et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Les salmonelles sont des bactéries qui peuvent causer des maladies chez l'être humain et l'animal (agents zoonotiques). Chez l'être humain, elles peuvent déclencher, dans les 6 à 72 heures après la consommation, de la fièvre et des troubles gastro-intestinaux comme des vomissements, des diarrhées et des douleurs abdominales. Il est recommandé aux personnes qui ont consommé ce produit de consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes décrits.

Informations complémentaires : [Bactéries \(admin.ch\)](#)

Quel produit est concerné ?

Produit : Tahina

Marque : Tamneere

Numéro du lot : Tahi 24

Date de durabilité minimale : 21.11.2026

Points de vente : diverses épiceries coopératives et participatives (Food Coop)



Que doivent faire les consommateurs ?

L'OSAV recommande de ne pas consommer ce produit.

Adresse pour l'envoi de questions :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Communication clients

Tél. +41 58 463 30 33

info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Service médias

Tél. +41 58 463 78 98

media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI